



Le 16 septembre 2024

Chers agricultrices, agriculteurs, partenaires,

Nous vous communiquons les actualités et prochaines séances d'informations en agriculture qui se dérouleront dans la province de Liège et en Wallonie susceptibles de vous intéresser.

Bonne lecture !

## Agenda

### **24/9/24 SOL – Invitation coin de champ à Héron**

Dans le cadre de ses essais « érosion », l'IRBAB a partagé une parcelle à Héron avec Greenotec, le CRA-W et Gembloux Agro-Bio Tech. Le 24/9 septembre prochain, nous vous invitons à un coin de champs où nous présenterons les différents résultats obtenus en betteraves. Les sujets abordés seront la biodiversité fonctionnelle, le travail du sol en amont du semis et la fertilisation azotée en localisée. L'évènement est co-organisé avec la FWA. Les présentations seront suivies par un drink et des petits sandwiches.

#### Informations utiles :

- Quand ? Le mardi 24 septembre 2024 de 10 h à 13 h.
- Où ? <https://maps.app.goo.gl/P942K3p6YwK1JtDW8> (un fléchage vous indiquera la parcelle)
- Une inscription est souhaitée avant le 20/9 à l'adresse suivante : [alice.cousin@fwa.be](mailto:alice.cousin@fwa.be)
- Plus d'info sur le flyer de l'évènement : [ici](#)

**Septembre (date à définir) : Formation technique – démonstration sur le labour agronomique / le labour à faible profondeur**

# Formation-démo technique

sur le labour agronomique

Biowallonie vous propose une formation-démonstration technique sur le labour agronomique. En 2018, l'asbl avait déjà organisé une telle rencontre. Les nombreux retours positifs de la part des agriculteur·rice·s et des représentant·e·s des marques de charrue nous ont convaincu·e·s d'organiser une 2<sup>de</sup> édition !

## Pourquoi cette formation ?

- ▼ Nous avons régulièrement des **questions sur le réglage d'une charrue** pour travailler à faible profondeur, sur l'investissement du bon type de charrue.
- ▼ En route, nous voyons encore trop de problèmes de réglage.
- ▼ Plusieurs études prouvent que le labour, souvent critiqué, n'est pas un problème dans un système bio à rotation longue et diversifiée.
- ▼ La technique facilite fortement la **maîtrise des adventives**.

## INFOS PRATIQUES

- ▼ Quand ? Fin septembre 2024 (la date exacte vous sera communiquée +/- 10 j. avant la rencontre)
- ▼ Où ? Ferme du CTA de Strée (Rue de la Charmille, 16 - 4577 Strée-Modave)
- ▼ Horaires : 13h30 > 16h30 (accueil dès 13h)
- ▼ Inscription demandée - Formation reconnue en P1, P2 & P3 !
- ▼ Contact: Patrick Silvestre (Biowallonie)  
0475/38.53.30 // [patrick.silvestre@biowallonie.be](mailto:patrick.silvestre@biowallonie.be)

Ed responsable: Philippe Grogna (asbl Biowallonie) - 22, BT1, rue du Séminaire, 5000 Namur  
- Ne pas jeter sur la voie publique



[Informations et inscription](#)

30/9, 1/10 et 2/10 : House of agroecology



## UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

LA HOUSE OF AGROECOLOGY VOUS INVITE À SA PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'AUTOMNE POUR LES AGRICULTEURS EN TRANSITION AE EN OCTOBRE 2024!



DU 30/09 AU 02/10

# FORMER LES AGRICULTEURS DE DEMAIN

## QUOI?

**3 jours** de formation de qualité, accessible pour les agriculteurs et donnée par des experts et des agriculteurs

La création d'une communauté et d'un espace de partage formel et informel

Une diversité d'acteurs/profils pour des échanges stimulants

## POUR QUI?

Tout agriculteur qui souhaite se lancer en agroécologie ou qui a déjà commencé sa transition.

EN PRATIQUE

149€  
les 3 jours!

Logement, formation  
et catering:



Une dizaine

d'intervenants répartis  
sur les 3 jours

Info et inscriptions: +32 492 47 94 60 ou  
[info@houseofagroecology.org](mailto:info@houseofagroecology.org)



[Informations et inscription](#)

## Formation gestion raisonnée du parasitisme ovins/caprins

FORMATIONS  
DE SPÉCIALISATION



FJA  
Fédération des  
Jeunes Agriculteurs

### GESTION RAISONNÉE DU PARASITISME CUTANÉ ET DIGESTIF DES OVINS ET DES CAPRINS

#### Objectifs :

Initier les éleveurs à la gestion des parasitoses cutanées et gastro-intestinales en abordant :

- les principaux parasites rencontrés dans les espèces ovine et caprine
- les répercussions du parasitisme sur la santé animale et les méthodes de gestion préventive et curative de ces désordres sanitaires.
- L'accent sera mis sur l'usage raisonné des produits antiparasitaires pour minimiser les résistances des parasites aux vermifuges.
- Minimiser l'impact de certains produits sur l'écosystème prairial.

Bref, une vision écologiquement et économiquement durable !



#### DATES ET LIEU

- Le mardi 08/10 de 19h à 22h pour l'élevage ovin
- Le mardi 15/10 de 19h à 22h pour l'élevage caprin
- Ecole Sacré-Coeur de Nivelles  
Rue Saint-Jean, 2  
à B-1400 Nivelles



€ **PRIX :** Membre FJA : gratuit  
Non-membre : 20 euros

i **INFOS :**  
Tél : 081/81 01 05  
Email :  
laure.baudoin@fja.be

👤 **FORMATEUR :**  
Dr CLAINE François  
(Dr Vétérinaire - ARSIA)

**INSCRIPTIONS**



Formulaire sur:  
<https://form.jotform.com/242461133738354>



## Informations et programme

### Manipulation et contention des animaux d'élevage



**Dates :** Jeudi 10/10 & Vendredi 11/10/24

**Lieu :** Ferme Provinciale de Jevoumont – La Haye, 9 à 4910 Theux

**Horaires :**

Jeudi 10/10 - de 9h à 16h30

Vendredi 11/10 - de 9h à 12h30

Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

**! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous !**

### Je m'inscris

### Ma 15/10/2024 journée annuelle du Centre de Référence et d'expérimentation à la ferme des Queuws (Séchage de foin en grange), Froidchapelle



#### APRÈS-MIDI DE RESTITUTION des résultats du CRE de la ferme des Queuws Le 15 octobre 2024 à Froidchapelle

Caractérisation de l'impact du mode de nutrition des vaches laitières à partir de foin séché en grange sur la qualité du lait et du fromage produits.

Inscription souhaitée au plus tard le 23 septembre auprès de Hainaut Développement:  
hd.agriculture@hainaut.be

Au terme du projet de Centre de Référence et d'Expérimentation (CRE), Pascal, Héléne et Antoine LAUDELOUT vous accueilleront à la ferme, en collaboration avec les différents partenaires du projet (SPW-ARNE DRD CINEY et DRD Thuin, RwPAC, la Fromagerie de Chimay, Elevéo, Diversiferm, le CRA-W, ACW et Hainaut Développement) pour une après-midi de restitution des résultats de recherche et d'expérimentation menées dans leur ferme, en lien avec la «Caractérisation de l'impact du mode de nutrition des vaches laitières à partir de foin séché en grange sur la qualité du lait et du fromage produits».



Avec le soutien de la Fondation Chimay-Wartoise

#### Programme de la journée

13h00 accueil des participants

- 13h30 mot d'introduction (1 CRE c'est quoi ? SPW-ARNE-DRD), suivi de la présentation des résultats :
  - valorisation du foin séché en grange par les vaches laitières : valeur alimentaire et durabilité: CRA-W
  - impact sur la qualité du lait et du fromage : Elevéo / Diversiferm
  - qualités des produits fromagers : Fromagerie de Chimay
  - chiffres clés : Ferme des Queuws et ACW

- conclusion : résultats, retours d'expériences, limites et perspectives
  - visite de l'exploitation, moment d'échanges
- 16h00 verre de clôture

Inscription souhaitée au plus tard le 23 septembre auprès de Hainaut Développement:  
au 065/342 623 ou par mail: [hd.agriculture@hainaut.be](mailto:hd.agriculture@hainaut.be)

## 15/10/24- Erosion des sols agricoles : situation et solutions

vous invitent à une

FWA

Réseau

NAT AGRI WAL

MATINÉE D'ÉTUDE

**ÉROSION DES SOLS AGRICOLES**

**SITUATION ET SOLUTIONS**

MARDI 15 OCTOBRE : 9H30/12H30

Au Programme :

RUISSELLEMENT, ÉROSION ET PROTECTION DES EAUX DE SURFACE Protect'eau	ÉTAT DES LIEUX DES LÉGISLATIONS FWA	SOLUTIONS AGRONOMIQUES Greenotec	LES CONSEILLERS ÉROSION : RÔLE ET CAS CONCRETS Natagriwal
---	--	-------------------------------------	--

- La matinée sera suivie d'un lunch -

**Inscription obligatoire avant le 9 octobre 2024**

Contact : alice.cousin@fwa.be - 0475 88 40 50

Le 15 octobre prochain, la FWA organise un matinée d'étude sur l'érosion des sols en collaboration avec Natagriwal, Protect'eau et Greenotec.

### **Au programme:**

Ruissellement érosion et protection des eaux de surface – Protect'eau

Etat des lieux des législations – FWA

Solutions agronomiques – Greenotec

Les conseillers érosion : rôle et cas concrets – Natagriwal

La matinée sera suivie d'un lunch. **Attention inscription obligatoire avant le 9 octobre** [alice.cousin@fwa.be](mailto:alice.cousin@fwa.be)

## 6/11/24- cours de spécialisation « Transition vers l'agriculture de conservation des sols »



## COURS DE SPECIALISATION TRANSITION VERS L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

### DATES ET PROGRAMME

06/11/2024 - 19h à 22h  
◦ Diagnostiquer et préserver la qualité des sols agricoles.

20/11/2024 - 19h à 22h  
◦ Amélioration de la rotation et réduction du travail du sol

→ Séance 2 en cours d'agrément pour la phytoliceuse continue

27/11/2024 - 13h à 16h  
◦ Tour de plaine  
◦ Témoignage d'agriculteurs

### LIEU

- Théorie :  
Haute-Ecole Charlemagne  
Rue St Victor 3, 4500 Huy
- Pratique :  
A confirmer aux participants lors du 1er cours.



### INFOS

Tél : 081/ 81 01 05  
Email : laure.baudoine@fja.be

### PRIX

Gratuit pour les membres  
20 euros pour les non-membres

### FORMATEUR

ASBL Greenotec

INSCRIPTIONS



## 12/11/24 La pomme de terre en Wallonie : Culture importante et impactante - Pérennité et Durabilité

La pomme de terre en Wallonie  
Culture importante et impactante  
Pérennité et Durabilité

12 NOVEMBRE  
2024

BUSINESS VILLAGE ECOLYS  
Av. d'Ecolys, 9, Suarlée (Namur)

Wallonie recherche  
CRA-W

[informations et inscriptions](#)

Signes de vaches



Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

**Dates :** Ven 22/11 + Ven 29/11 + Ven 6/12/24

**Lieu :** Ferme Provinciale de Jevoumont – La Haye, 9 à 4910 Theux

**Horaire :** de 10h30 à 16h

**! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)**

### Artisan-producteur : être acteur de sa communication



Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

**Date :** Samedi 23/11/24

**Lieu :** CPFAR - rue Jean Stassart 21A à 4367 Crisnée

**Horaire :** de 9h à 16h

[Informations complémentaires](#)

### LA CONNAISSANCE DU SOL



Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

**Date :** Jeudi 28/11/24

**Lieu :** CPFAR - rue Jean Stassart 21A à 4367 Crisnée

**Horaire :** de 9h à 16h

**! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)**

### Les bases du Smart Farming en production végétale



Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

**Date :** Lundi 2/12/24

**Lieu :** CPFAR - rue Jean Stassart, 21A à 4367 Crisnée

**Horaire :** de 9h à 16h

**! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)**

### L'homéopathie au sein des élevages



Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

**Date :** Jeudi 12/12 & Vendredi 13/12/24

**Lieu :** Ferme Provinciale de Jevoumont – La Haye, 9 à 4910 Theux

**Horaire :** de 9h à 16h30

**! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)**

### Les actualités

**Fièvre catarrhale ovine : fin de la notification obligatoire et des prélèvements en cas de suspicion**

Ces dernières semaines, le virus de la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO3) a continué à se propager de manière exponentielle en Belgique [\[carte\]](#) et dans les pays environnants. Outre les Pays-Bas, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, la France et le Danemark, des foyers de FCO3 ont été identifiés en Suisse, en Norvège et en République Tchèque.

Étant donné que la FCO3 est désormais présente chez les espèces animales sensibles à la fièvre catarrhale ovine sur l'ensemble du territoire belge, et afin de minimiser la charge administrative et les coûts, l'obligation de déclarer toute suspicion clinique de fièvre catarrhale ovine (tous les sérotypes) et de maladie hémorragique épidémique est levée jusqu'à la fin de cette année, ces deux maladies étant impossible à distinguer sur base des signes cliniques. Par conséquent, à date de ce jour, 12 septembre 2024, il n'est également plus obligatoire de contacter un vétérinaire et de faire prélever des échantillons pour examen en cas de suspicion. Toutefois, des échantillons peuvent encore être prélevés pour examen sur une base volontaire. Dans ce cas, les échantillons de sang sont prélevés de préférence sur des animaux malades et non sur des organes lors de l'autopsie. Les frais d'analyse de ces échantillons ne sont toutefois plus remboursés par l'AFSCA.

Aucun bovin ou ovin ne peut actuellement être certifié pour être déplacé vers d'autres États membres sur la base de la vaccination. Toutefois, la certification sur la base [des exceptions accordées par les États membres](#) reste possible. Les Pays-Bas, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg n'exigent pas de garanties pour le FCO3.

POUR RAPPEL : Si des effets indésirables surviennent après la vaccination, y compris un manque d'efficacité, ils doivent être signalés à l'AFMPS via [https://www.afmps.be/fr/usage\\_veterinaire/medicaments/medicaments/pharmacovigilance/notifier\\_des\\_effets\\_indesirables\\_de](https://www.afmps.be/fr/usage_veterinaire/medicaments/medicaments/pharmacovigilance/notifier_des_effets_indesirables_de)

**La fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) et la maladie hémorragique épizootique (MHE) se rapprochent dangereusement de nos frontières. La vigilance est de mise pour nos bovins et petits ruminants !**

## 1. Ces maladies atteindront-elles la Belgique durant l'automne 2024 ?

Ces deux maladies virales, elles aussi véhiculées par les culicoïdes, ont profité de conditions météorologiques favorables aux insectes vecteurs pour se disséminer sur le territoire français ces dernières semaines. Elles sont actuellement présentes à 400 kilomètres de nos frontières.

Si un redoux s'annonce pour la seconde quinzaine de septembre et que les vents dominants soufflent vers nos régions, il est tout-à-fait probable que des culicoïdes infectés arrivent sur le territoire belge courant l'automne 2024 et contaminent nos troupeaux de ruminants.

## 2. Quel sera l'impact de ces deux virus sur la santé de nos ruminants ?

Les signes cliniques présentés par un animal en cas d'infection par le virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) ou par le virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE) sont très similaires: fièvre, hypersalivation, ulcérations du mufle, jetage, boiteries. Ils peuvent donc être confondus. En cas de MHE, la morbidité et la mortalité sont élevées. La FCO-8 est également annoncée comme particulièrement virulente.

Les ovins et les bovins sont les espèces de ruminants les plus sensibles au virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8). Les chèvres et les camélidés sont réceptifs mais développent un tableau clinique de moindre ampleur.

Les bovins sont les ruminants les plus sensibles au virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE). Les ovins, les chèvres et les camélidés sont réceptifs mais développent un tableau clinique de moindre ampleur.

### 3. Nos animaux sont-ils réellement sensibles vis-à-vis de ces maladies ?

La fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) est apparue pour la première fois dans nos régions en 2006. Depuis 2018, ce sérotype n'a plus circulé dans nos régions et une minorité de troupeaux a maintenu la vaccination contre le sérotype 8. Nos troupeaux de ruminants peuvent donc être considérés comme très largement naïfs. En outre, il est peu probable que l'infection naturelle par le sérotype 3 confère une protection clinique contre le sérotype 8, et vice-versa. Aucune étude scientifique n'a pu le démontrer.

La maladie hémorragique épizootique (MHE) n'a jusqu'ici jamais été décrite sur le territoire belge. Nos troupeaux sont donc pleinement sensibles à celles-ci.

### 4. Quels sont les moyens de prévention actuellement disponibles ?

La vaccination des ruminants vis-à-vis du virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) est possible: ces vaccins sont d'ores et déjà disponibles en Belgique. Attention, ce ne sont pas les mêmes vaccins que ceux utilisés contre le sérotype 3 !

Par contre, même s'il sera probablement bientôt autorisé, il n'existe actuellement aucun vaccin disponible en Belgique contre le virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE).

**Nous suivons de près l'évolution des foyers de FCO-8 et de MHE sur le territoire français et vous tiendrons informés de la situation épidémiologique.**

L'ARSIA

**DESTRUCTION PRAIRIE : GLYPHOSATE**

La destruction totale de la prairie avec un produit contenant du glyphosate **n'est plus autorisée.** 

Par contre, la **rénovation localisée/partielle** avec du glyphosate est envisageable pour détruire une **zone restreinte** de la parcelle **envahie par des mauvaises herbes**, difficilement contrôlables à l'aide d'une autre substance active. ⚠️

Pour des conseils personnalisés sur les techniques de **rénovation de prairie** sans glyphosate, contactez [Fourrages Mieux Asbl](#) ou [Agra-Ost](#) (pour la Communauté germanophone). 🇫🇷🇧🇪

### Bilan bioclimatique mensuel de la Wallonie (juin) est **disponible**

Ce document est un bulletin rédigé mensuellement qui contient une analyse des données climatiques issues du réseau Pameseb ainsi qu'une analyse d'indicateurs agroclimatiques qui nous semblent pertinents pour comprendre les activités saisonnières de croissance et de développement des plantes.

Ce bilan est le fruit d'une collaboration entre le CRA-W et l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (SPW/DGO3/DEMNA/Direction du Milieu Forestier).

Si vous souhaitez le recevoir chaque mois, envoyez un mail à [d.rosillon@cra.wallonie.be](mailto:d.rosillon@cra.wallonie.be) pour être ajouté à la liste de diffusion.

### Les haies un nouveau moyen complémentaire de réduction de la dérive

Le SPF Santé publique vient à nouveau de mettre à jour la liste belge des moyens de réduction de la dérive. [La haie anti-dérive en grande culture](#) ainsi que des **buses** permettant d'augmenter le pourcentage de réduction de la dérive lors d'une pulvérisation en bande en font désormais partie. [Lire la suite](#)

### ASBL Corder recherche de volontaires

#### 📄 **Registre d'utilisation de PPP sous format électronique: soyez acteur du changement**

⚠️ En 2023, un nouveau règlement européen est entré en vigueur (le Règlement d'exécution (UE) 2023/564): **tout utilisateur professionnel de PPP devra tenir son registre d'utilisation de PPP sous format électronique dès le 1er janvier 2026.**

👍 L'ASBL Corder s'est vue confier la mise en place d'un outil d'enregistrement des utilisations de PPP, gratuit et à destination des secteurs agricole, horticole et des parcs & jardins 📄

📣 **Nous sommes à la recherche de volontaires afin de tester et d'affiner le projet** pour développer une application utile et en accord avec les réalités de terrain.

😄 Qu'est-ce que vous y gagnez? La possibilité d'adapter, grâce à vos suggestions, la création d'une application correspondant réellement à vos besoins!

🔗 Toutes les infos ici: <https://bit.ly/4cbec14>

### Service de Dialogue entre Agriculteurs et Riverains sur l'usage des Produits Phytopharmaceutiques

Vous êtes producteur et constatez des questionnements et des incompréhensions de la part des citoyens autour de chez vous lorsque vous sortez avec votre pulvérisateur? Grâce au Service Dialogue Agriculteurs-Riverains, nous entendons **répondre** à certains de ces problèmes

[Plus d'information...](#)

### Mise à jour du module CIPAN



Vous l'attendiez, notre module CIPAN a été mis à jour récemment! 📄

👉 <https://www.modulecipan.be/>

Avec une **nouvelle interface** et **mise à jour des fiches sur les mélanges CIPAN**. 🌿📄

En quelques clics, le module CIPAN vous propose des espèces et des mélanges adaptés à vos besoins et **recommandés par nos conseillers et nos partenaires scientifiques**.

**INFO PAC**

## Déclaration de superficie 2024 : modification sur base d'une proposition de l'administration



Le contrôle administratif ainsi que le système de suivi des surfaces (S-TER) effectué à partir de données satellitaires permettent à l'Organisme payeur de Wallonie de détecter de possibles incohérences dans les déclarations de superficie.

[Lire la suite ...](#)

## Implantation des cultures dérochées (BCAE 8)

- Période d'ensemencement du 1er juillet au 30 septembre inclus.
- L'utilisation de semences enrobées et traitées avec des produits phytopharmaceutiques est interdite sur les surfaces portant des cultures dérochées.
- Le couvert de la culture dérochée est composé d'un mélange d'au moins deux espèces, appartenant à deux catégories différentes.

Plus d'informations sur le [portail de l'agriculture](#)

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec [votre Direction extérieure](#).

## Focus phytolice

L'agenda des formations continues pour la phytolice est consultable [au lien suivant](#).

Vous avez des questions concernant la phytolice ?

La cellule phytolice et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre !

Vous pouvez nous contacter par email ([info@pwrp.be](mailto:info@pwrp.be))

ou par téléphone (au 010/47.37.54) de 9h à 17h.

### Contacts

**SERVICE EXTÉRIEUR HUY**  
Desmet Florence  
☎ 0471/667.384  
✉ [florence.desmet@spw.wallonie.be](mailto:florence.desmet@spw.wallonie.be)

**SERVICE EXTÉRIEUR MALMEDY**  
Georges Benoit  
☎ 0497/516.489  
✉ [benoit.georges@spw.wallonie.be](mailto:benoit.georges@spw.wallonie.be)

Si vous choisissez de ne plus recevoir de courriels de notre part, faites-le nous savoir en vous désabonnant par retour de mail.



### Newsletter du SPW Agriculture

Province de Liège

Téléchargeable au lien suivant

